

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1.

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

- Communauté française       Libre - confessionnel  
 Provincial et communal       Libre - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

8.117.002  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE  
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT  
DE PROMOTION SOCIALE  
Avenue Herbofin  
6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY  
TéI. 061/22 46 71

n° matricule :  
n° de téléphone :

2. Intitulé de l'unité de formation :

020101.U11R1

APPROCHE DU MONDE SCIENTIFIQUE

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°1 de page(s) (2)  
4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n°2 de page(s) (2)  
5. Classement de l'U.F.:

*Enseignement secondaire de transition du degré inférieur*

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupe  
ou de regroupement repris en annexe n°3 de page(s) (2)  
7. Programme du (des) cours : repris en annexe n°4 de page(s) (2)  
8. Fixation des capacités terminales: repris en annexe n°5 de page(s) (2)  
9. Profil du (des) chargé(s) de cours: repris en annexe n°6 de page(s) (2)

- 
- (1) Biffer les mentions inutiles  
(2) A compléter

11. Horaire de l'U.F. :

Horaire minimum

| 1. Dénomination des cours    | Classement des cours | Nb total de périodes |
|------------------------------|----------------------|----------------------|
| Approche du monde économique | CG                   | 40                   |
| 2. Part d'autonomie          |                      |                      |
| Total des périodes           |                      | 40                   |

11. Date de la proposition du P.O. : ... 8/2/93  
Signature du :  
Chef d'établissement de la C.F.  
~~Représentant du P.O. subventionné~~

Transmis par le réseau  
le : .....

12. Observation du service d'inspection (annexe éventuelle)

AVIS FAVORABLE  
LE 25 03 93  
E. LAMOTTE

Date :

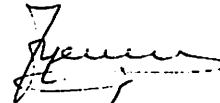
Signature :

14. DECISION : ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

Motivation de la décision :

Date : 31 mars 1993

Signature :



J. MELNER

## FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

### Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels
3. contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

### Finalités particulières de l'U.F.

1. Assurer une première étape de la formation scientifique dans le cadre des études au niveau de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.
2. Développer des capacités d'observation, de critique, d'interprétation.
3. Aborder des éléments de vie sociale au travers d'un créneau scientifique.
4. Assurer une étape de la formation économique dans le cadre d'un curriculum d'études préparant au niveau secondaire supérieur.

### CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Pour être admissible dans l'U.F., l'étudiant doit attester d'une maîtrise suffisante dans la compréhension d'un texte (niveau de difficulté correspondant à celui attendu en fin de sixième année primaire).

L'épreuve éventuelle à laquelle il se soumettra peut être décrite de la manière suivante:

Disposant d'un texte d'une part, après avoir entendu le message oral d'autre part, l'étudiant devra compléter un document comportant des questions à choix multiples et/ou des questions à appariement et/ou des questions de type «vrai/faux» et/ou des textes lacunaires.

Il convient de ne pas fausser l'évaluation des réponses de l'étudiant en lui demandant une production écrite impliquant une maîtrise de la langue.

Elle présentera un caractère diagnostique et sa préparation inclura les critères de réussite; sa durée n'excédera pas 30 minutes.

Conformément à l'article 10 du l'Arrêté de l'Exécutif de la Communauté Française du 18 novembre 1991 relatif aux dossiers pédagogiques de régime 1, est également admissible comme élève régulier de cette U.F., le candidat porteur:

du certificat d'études de base délivré depuis moins de quatre ans à la date du début de l'unité de formation

ou

du certificat d'enseignement secondaire inférieur (C.E.S.I.) ou d'un titre équivalent.

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES  
GROUPES OU DE REGROUPEMENT

néant.

## PROGRAMME DES COURS

Choix est laissé au professeur de façon

1. à rencontrer les intérêts des étudiants;
2. à exploiter le matériel didactique de l'établissement;
3. à permettre l'approche pluridisciplinaire.

Il appartient au professeur d'assurer un certain équilibre entre les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie de façon à rencontrer des composantes du domaine scientifiques.

La liste proposée n'est nullement exhaustive. D'autres aspects peuvent être abordés dans l'esprit des indications précisées ci-avant.

### 1. PHYSIQUE.

#### Optique

réflexion  
réfraction

#### Calorimétrie

température: notion - mesure  
changements d'état de la matière

#### Mécanique

force : notion - mesure  
machines simples : leviers - poulies

M.R.U.

M.R.U.A.

#### Phénomènes périodiques

approche  
pendule simple

#### Hydrostatique

principe des vases communicants  
pression  
principe de Pascal  
principe d'Archimède

### 2. CHIMIE.

#### Eléments de chimie descriptive

eau, oxygène, air  
soufre  
chlore  
carbone

...

### 3. BIOLOGIE.

Le corps humain  
la cellule  
éléments de zoologie  
éléments de botanique  
l'homme et son environnement

#### COMPETENCES A MAITRISER

L'élève devra pouvoir

en physique

utiliser les connaissances acquises sur les phénomènes physiques dans son approche du monde environnemental (professionnel, social et familial).

en chimie

utiliser les connaissances acquises sur les phénomènes chimiques dans son approche du monde environnemental (professionnel, social et familial).

en biologie

effectuer des classements  
relever des traits caractéristiques permettant des comparaisons  
démontrer l'interdépendance des êtres vivants entre eux, leurs relations étroites avec leur milieu.

exprimer sa pensée; en aucun cas, il ne s'agira de restituer des définitions connues de mémoire mais non assimilées dans ses éléments; l'effort portera sur la qualité des termes utilisés qui devront avoir suffisamment de précision pour éviter l'incohérence;

établir des schémas précis des relations entre ses idées, de les classer en les ordonnant autour d'un épicycle suggéré par la question;

raisonner en évitant les contradictions, en restant logique et en ne généralisant qu'avec prudence.

## FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

1. Pour aider l' étudiant à progresser dans ses apprentissages, l' évaluation sera formative. Elle s'exercera d'une façon continue en s'intégrant aux activités d'enseignement. Elle devra permettre d'assurer très rapidement les remédiations nécessaires à la poursuite fructueuse des études.
2. Une épreuve finale ne sera donc pas le seul moment d'évaluation car elle ne permettrait pas de rencontrer les propositions reprises au 1° ci-dessus.
3. Il est important que l'appréciation du professeur se fonde aussi sur des travaux écrits.
4. Les outils d'évaluation seront construits à partir des objectifs poursuivis énoncés à l'annexe 4. Elle comprendra les critères de réussite.



PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera  
un enseignant